

Crolles, le 14 juin 2024



Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous informons que Valérie Herment, co-Présidente avec Marie Gabelle, depuis début 2024, a décidé de mettre fin à son mandat pour des raisons personnelles.

Dans ces circonstances, Marie Gabelle a accepté de prendre le rôle de Présidente par intérim de la GV Crolles jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de janvier 2025. Elle a été validée dans ce rôle par l'ensemble des membres du CODIR.

Nous profitons de cette information pour vous rappeler que nous sommes toujours à la recherche de Bénévoles pour nous aider dans la gestion de cette Association.

Toute bonne volonté sera appréciée...n'hésitez pas à nous contacter pour prendre connaissance de nos besoins.

Nous remercions Valérie pour son implication.

Le Bureau